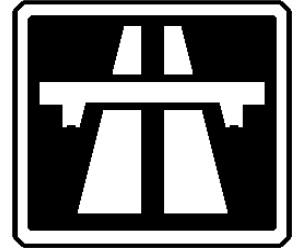


# CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains  
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



Carrières sous Poissy le 08 février 2012

## Communiqué de Presse

### Projet A104 et Enquêtes publiques RD30/RD190/Pont d'Achères

- ➔ **Le CO.P.R.A. 184 réaffirme que le tracé dit « vert » de « Prolongement de la Francilienne » de Méry sur Oise à Orgeval, est inacceptable car il passe en zones urbanisées.** Il impacterait de manière irréversible les populations concernées (200 000 riverains victimes potentielles) sur le plan de leur santé (bruit et pollution chimique induits par le flux de circulation de 120 000 véhicules par jour) et sur le plan environnemental (zones vertes et de loisirs traversées par le projet A104 en aérien).
- ➔ **La solution qui consisterait à réaliser le prolongement de l'A104 de Méry sur Oise à Achères (avec arrêt à Achères) serait tout aussi inacceptable car le flux de circulation régional et national, voire même international, provenant de cette autoroute, s'étalerait sur les routes départementales situées au sud d'Achères, en empruntant notamment le futur « Pont d'Achères » et la liaison projetée par le Conseil Général des Yvelines entre le RD30 et le RD190.** Ces ouvrages seraient alors détournés de leur vocation de « desserte locale » et en aucun cas ils ne désengorgeraient le centre de Poissy ni ne désenclaveraient la Boucle de Chanteloup. **Dans ce contexte, la construction du « Pont d'Achères » serait alors une ineptie.**
- ➔ **Les enquêtes publiques relatives à la « liaison RD30/RD190/Pont d'Achères » qui se termineront le 15 février prochain sont donc prématurées** car l'Etat, qui n'a pas annoncé de décision, maintient le flou sur le projet A104.
- ➔ **La remise à plat du dossier A104 afin d'étudier un tracé en zones non urbanisées (qui n'aurait pas les conséquences négatives du tracé dit « vert ») est un préalable indispensable à toute réflexion relative à la circulation dans la boucle de Chanteloup,** dans le cadre d'un développement local, départemental mais aussi régional et national.

Christiane PARAVY  
Présidente du CO.P.R.A. 184

#### Fin du communiqué

Les contacts :

Christiane PARAVY Présidente du CO.P.R.A. 184 Tél. : 01 30 74 13 01 Mobile : 06 85 29 27 35 E-mail : <a href="mailto:c.paravy@sfr.fr">c.paravy@sfr.fr</a>	Victor BLOT Porte-parole du CO.P.R.A. 184 Tél. : 01 39 19 20 94 Mobile : 06 85 03 95 46 E-mail : <a href="mailto:victor.blot78@orange.fr">victor.blot78@orange.fr</a>
---	---

Communiqué adressé à :

- Le Commissaire enquêteur chargé des enquêtes publiques « RD30/RD190/Pont d'Achères ».
- La Presse locale et nationale.
- Mme la Ministre Nathalie Kosciusko-Morizet
- Les Elus concernés par le projet A104.
- Les Préfets.
- La DRIEA IF.
- Les associations FNE et IdFE.
- Les Informations Générales.

BP 30035 ERAGNY sur Oise 95611 CERGY Cedex

<http://www.copra184.org>

e-mail : [contact@copra184.org](mailto:contact@copra184.org)